

En cette Commune toutes deux témoins et qui ont
le père ont toutes déclaré ne savoir signer de ce
Nogues après Lecture fait d'un acte
Debray

e 80 4
naissance
De
français
frederic
et Montulle

L'an Mil huit cent vingt sept le trois
mois de mai sur les sept heures du soir pas devant
nous Louis Debray maire et officier pour Martin
de la Commune d'Authueil Canton de Courmoulin
arrondissement de montagne département de Loir
Sont comparus Jean Francois Montulle âgé de
vingt neuf ans demeurant au village de la hachette
En cette Commune profession de Journalier les
quels nous ont déclaré que a leur domicile de leur
déclarant et du légitime mariage de Elisabeth malade
sont éprouvé et né a leur domicile les jours d'aujourd'hui
à quatre heures après midi une enfant d'un sexe
masculin et laquelle il ont déclaré vouloir donner le
prénom de *François Frederic* laquelle
déclaration et présentation faite en présence de Jean
Cornilieux Cultivateur majeur et âgé de trente neuf ans
et de Michel Guerin majeur et âgé de quarante cinq ans
Cultivateur et aussi toutes deux témoins et demeurant

Authueil Village En cette Commune et qui ont toutes
le père ont toutes déclaré ne savoir signer de ce
Nogues après Lecture fait d'un acte
Debray



N° 5

L'an Mil huit cent vingt sept le vingt sept
mois de mai sur les deux heures après midi
pas devant nous Louis Debray maire et
naissance officier pour Notaire civil de la Commune d'Authueil
De Canton de Courmoulin arrondissement de montagne
Charlotte d'Alexandrine département de Loir Sont comparus
Vittor Ferdinand Viette âgé de vingt six ans
demeurant au Bourg d'Authueil Les quels nous
ont déclaré que a leur domicile de leur déclarant et
légitime mariage de Marie Charlotte famiel son
épouse est née hier vingt six mai dix huit
cent un enfant d'un sexe féminin et laquelle il ont
déclaré vouloir donner le prénom de *Eugénie*
Charlotte d'Alexandrine laquelle déclaration
et présentation faite en présence de Marin Pappin
Charon majeur et âgé de soixante six ans et de
Louis Montulle Cultivateur majeur et âgé
de cinquante huit ans toutes deux témoins